



Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **MOZZAR***

de la société CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.

enregistrée sous le n°2022-2560

La modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après (retrait d'emballages) **est autorisée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	MOZZAR BELKAR MIZIK SOND
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S. Immeuble Equinoxe II 1 bis avenue du 8 mai 1945 78280 GUYANCOURT France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	48 g/L - piclorame 10 g/L - halauxifène-méthyl
Numéro d'intrant	9996-2018.01
Numéro d'AMM	2190062
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit. La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 21/09/2022

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Marie-Christine DE GUENIN

D7F05C1BB83743A...



ANNEXE : Emballages retirés du produit

Emballage	Contenance
Bouteilles en polyéthylène téréphtalate	50 ml – 100 ml – 150 ml – 250 ml – 500 ml – 1 L
Bouteilles en polyéthylène haute densité fluoré	250 ml – 500 ml – 1 L
Bidons en polyéthylène téréphtalate	3 L – 5 L – 15 L
Bidons en polyéthylène haute densité fluoré	3 L – 5 L – 15 L – 20 L